

*Initiatives ministérielles*

sus d'urbanisation qui empêche notre pays d'exploiter les ressources que la nature a données à tous les Canadiens, soit nos terres agricoles, les richesses de notre secteur des pêches et, bien entendu, nos ressources minières et forestières.

Si nous ne maintenons pas un mécanisme permettant à ces Canadiens d'appliquer leurs connaissances et leur talent dans ces industries, alors nous renions une caractéristique fondamentale qui est la façon dont les Canadiens considèrent le développement de notre économie nationale.

Il existe un autre principe que le gouvernement refuse de reconnaître et traite avec la plus grande perversité en présentant ce projet de loi; c'est le fait que les taxes ne doivent pas nécessairement être régressives, qu'elles doivent s'appliquer équitablement à tous les Canadiens et qu'elles doivent, avant tout, être justes.

Rappelez-vous, monsieur le Président, les débats que nous avons tenus ces derniers mois au sujet de l'une des initiatives du gouvernement. Une seule de ses initiatives, la TPS, sèmera la terreur parmi tous les Canadiens, à moins, bien sûr, que la Chambre des communes et l'autre endroit ne parviennent à convaincre le gouvernement de changer d'idée.

Enfin, parmi les autres principes que nous pourrions citer, il y en a un qui découle directement du dernier. Il s'agit du fait que les Canadiens n'ont pas à porter le fardeau créé par la mauvaise gestion financière et économique du gouvernement. C'est à ceux qui gèrent les finances de l'État qu'il incombe de répondre de leurs actes.

Et pourtant, est-ce le cas? Ce projet de loi nous le prouve, le gouvernement se montre sans pitié et nous demande avec nonchalance et presque de l'arrogance de lui donner 25,5 milliards de dollars pour qu'il puisse respecter les obligations qu'il a contractées en tant que gouvernement et représentant du peuple. Permettez-moi d'élaborer sur sa qualité de représentant du peuple. Si nous approuvons ce projet de loi, ce que je ne ferai jamais, nous devenons les complices du plan que le gouvernement propose aux Canadiens de façon si insidieuse.

En gérant aussi mal notre économie, le gouvernement viole les principes que je viens d'énumérer. Et il s'inspire de sa mauvaise gestion financière pour effectuer certaines analyses et conclure que seules les mesures qu'il

propose pourront venir à bout des maux dont nous sommes atteints. Nous avons en fait des analyses inexactes sur lesquelles fonder les décisions.

• (1220)

Jetons un coup d'oeil sur le bilan du gouvernement. Ce dernier a tenté avec ce budget de corriger un énorme problème qu'il a présenté au cours des six dernières années. Après six années d'indifférence totale face à la situation économique qui s'est aggravée dans notre pays, le gouvernement préconise maintenant une politique économique de taux d'intérêt élevés, des compressions budgétaires et des hausses d'impôts successives, à un point tel qu'il a en appliqué directement 31 depuis 1984.

Pourquoi approuverait-on, de ce côté-ci de la Chambre, un projet de loi comme celui-ci? Le gouvernement se plaît beaucoup à dire qu'en 1984, le gouvernement précédent lui avait laissé une dette publique de 170 milliards de dollars. Je dis comme eux que c'est honteux. À peine six ans plus tard, cette dette s'élève à 380 milliards.

Cela a pris du début de la Confédération jusqu'en 1984 pour que la dette publique atteigne 170 milliards. Pourtant, il n'a fallu que six ans aux gens d'en face pour faire passer ce montant à 380 milliards. C'est intolérable.

Ce même gouvernement qui, par la voix de son ministre des Finances, déclare que ce n'est pas son problème avait dit à la Chambre en 1985, devant tous les Canadiens: «Savez-vous ce que nous allons faire? Nous sommes tellement de bons gestionnaires que nous allons corriger tous les problèmes du passé et présenter un budget qui permettra de réduire le déficit, qui se situait à un niveau intolérable en 1984. Nous allons le baisser à 18 milliards d'ici 1990.»

Nous sommes en 1990. Merci, monsieur le ministre des Finances, vos prédictions se sont encore réalisées. Le déficit s'élève à 30,5 milliards de dollars. Quel témoignage de gestion économique et fiscale efficace! Tant que la seule version de la réalité émane de l'autre côté de la Chambre, nous n'avons d'autre choix que de dire: «Non, ça suffit!»

Se fondant sur la réalité telle que lui-même et son gouvernement la perçoivent, le ministre affirme: «Les taux d'intérêt élevés sont la seule façon de faire comprendre aux travailleurs canadiens que, si nous entendons remettre de l'ordre dans nos finances, ils doivent s'atteler